

1321_CPAM_ANDREZIEUX



**Cahier des clauses techniques particulières
Lot 2 – MENUISERIES EXTERIEURES -
SERRURERIE**

DCE 01 du 17/04/2026

DCE

Sommaire

Lot 02 MENUISERIES EXTERIEURES - SERRURERIE	2
2.0 –	2
2.1 – Menuiseries extérieures	2
2.1.1 – Porte en aluminium vitrée à 2 vantaux de dimensions : 1.60 x 2.32 m	2
2.1.2 – Ensemble menuisé en aluminium composé d'une porte vitrée à 2 vantaux de dimensions : 1.60 x 2.15 m et d'un châssis vitré fixe de dimensions 0.71 x 2.15m	3
2.1.3 – Châssis fixe 2.29 x 2.15 m	4
2.1.4 – Châssis fixe 1.42 x 2.32 m	4
2.1.5 – Entrées d'air de compensation dans les menuiseries extérieures	4
2.2 – Serrurerie	4
2.2.1 – Rideaux métalliques	4
2.2.2 – Brise soleil orientable 2.15 ml motorisé	5
2.2.3 – Bandeau en acier laqué et imprimé (lambrequin)	5
2.3 – Variante	5
2.3.1 – Variante : remplacement d'une porte a 2 vantaux en aluminium par une porte automatique extérieure	5
2.3.2 – Variante : remplacement d'une grille bijoutière par un rideau métallique en applique extérieure, compris coffre	7

Lot 02 | MENUISERIES EXTERIEURES - SERRURERIE

2.0 –

2.1 – Menuiseries extérieures

2.1.1 – Porte en aluminium vitrée à 2 vantaux de dimensions : 1.60 x 2.32 m

Fourniture et pose d'un bloc porte à deux vantaux vitrés en aluminium laqué à rupteur de pont thermique :

- bloc porte, composé d'un cadre en aluminium anodisée à rupture de pont thermique ☒ teinte au choix de l'architecte,
- renforts verticaux
- profilés tubulaires extrudés à angles vifs des dormants assemblés en coupes droites comprenant dans les angles des pièces EPDM moulées pour assurer l'étanchéité,
- déperditions thermiques maximales : $U_d = 1.50 \text{ W/m}^2\text{K}$
- double vitrage isolant 44.2/12/44.2 gaz argon
- vitrage faible émissivité
- parclosage intérieur antivandalisme,
- profilés des ouvrants assemblés en coupes droites avec pénétration des traverses dans les montants (dimensionnement pour grand trafic en module de 63 mm, classe 8 de l'échelle EN 642-E et conçue pour résister aux actes de vandalisme ordinaires),
- étanchéité obtenue par joints néoprène et EPDM sur la périphérie extérieure et intérieure des ouvrants,
- calfeutrements d'étanchéité à l'eau et à l'air avec exigences minimum : A*3, E*7B, V*C2
- performance acoustique requise 30 dB
- drainages de traverses basses protégées par déflecteurs,
- porte anti-dégondable même en position ouverte,
- serrure 5 points
- un cylindre européen (sur organigramme),
- bonton moleté
- bâton de maréchal (intérieur et extérieur)
- butoir de porte,
- seuil spécifique en aluminium pour accès handicapé
- largeur de passage pour le vantail principal 0.90m minimum.
- crémone pompier
- fermes porte à blocage 90°
- seuil PMR

- antipince doigt
- vitrophanie réglementaire
- tout accessoire nécessaire au parfait achèvement.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de bavettes d'étanchéité hautes et basses, d'habillages en tôles métalliques laquées selon besoins, de fixations, d'accessoires, de calfeutrements et de finition. Se reporter aux DTU en vigueur.

2.1.2 – Ensemble menuisé en aluminium composé d'une porte vitrée à 2 vantaux de dimensions : 1.60 x 2.15 m et d'un châssis vitré fixe de dimensions 0.71 x 2.15m

Fourniture et pose d'un bloc porte à deux vantaux vitrés en aluminium laqué à rupteur de pont thermique :

- bloc porte, composé d'un cadre en aluminium anodisée à rupture de pont thermique ☐ teinte au choix de l'architecte,
- renforts verticaux
- profilés tubulaires extrudés à angles vifs des dormants assemblés en coupes droites comprenant dans les angles des pièces EPDM moulées pour assurer l'étanchéité,
- déperditions thermiques maximales : $U_d = 1.50 \text{ W/m}^2\text{K}$
- double vitrage isolant 44.2/12/44.2 gaz argon
- vitrage faible émissivité
- parclosage intérieur antivandalisme,
- profilés des ouvrants assemblés en coupes droites avec pénétration des traverses dans les montants (dimensionnement pour grand trafic en module de 63 mm, classe 8 de l'échelle EN 642-E et conçue pour résister aux actes de vandalisme ordinaires),
- étanchéité obtenue par joints néoprène et EPDM sur la périphérie extérieure et intérieure des ouvrants,
- calfeutrements d'étanchéité à l'eau et à l'air avec exigences minimum : A*3, E*7B, V*C2
- performance acoustique requise 30 dB
- drainages de traverses basses protégées par déflecteurs,
- porte anti-dégonflable même en position ouverte,
- serrure 5 points
- un cylindre européen (sur organigramme),
- bonton moleté
- bâton de maréchal (intérieur et extérieur)
- butoir de porte,
- seuil spécifique en aluminium pour accès handicapé
- largeur de passage pour le vantail principal 0.90m minimum.

- crémonne pompier
- fermes porte à blocage 90°
- seuil PMR
- antipince doigt
- vitrophanie réglementaire
- tout accessoire nécessaire au parfait achèvement.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de bavettes d'étanchéité hautes et basses, d'habillages en tôles métalliques laquées selon besoins, de fixations, d'accessoires, de calfeutrements et de finition. Se reporter aux DTU en vigueur.

2.1.3 – Châssis fixe 2.29 x 2.15 m

Fourniture et pose de châssis fixe en bois comprenant verre trempé feuilleté.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, d'habillages, de fixations, d'accessoires, de calfeutrements et de finition. Se reporter aux DTU en vigueur. Epaisseurs des vitrages à prévoir selon contexte réglementaire.

2.1.4 – Châssis fixe 1.42 x 2.32 m

Fourniture et pose de châssis fixe en bois comprenant verre trempé feuilleté.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, d'habillages, de fixations, d'accessoires, de calfeutrements et de finition. Se reporter aux DTU en vigueur. Epaisseurs des vitrages à prévoir selon contexte réglementaire.

2.1.5 – Entrées d'air de compensation dans les menuiseries extérieures

L'entrepreneur devra la fourniture et la pose de grilles d'entrée d'air sur menuiseries extérieures. Le nombre de grilles, ainsi que le débit d'insufflation seront dimensionnées par le titulaire du lot dans le cadre de sa mission EXE, les débits pourront être confirmés par le lot PLOMBERIE CVC.

Compris toutes sujétions de pose, de réparation, de remplacement, le tout pour un parfait achèvement.

2.2 – Serrurerie

2.2.1 – Rideaux métalliques

L'entrepreneur devra la fourniture et la pose d'un rideau métallique à lames perforées en aluminium laqué.

Ce rideau aura les caractéristiques suivantes :

- Retardateurs d'effraction équipée notamment d'une contre lame finale empêchant les tentatives d'effraction par crochetage
- La liaison entre le boîtier de commande et le moteur du volet roulant sera radioélectrique,
- Mécanisme d'enroulement à manœuvre électrique avec commande d'ouverture dans

- le secrétariat
- Guidage du tablier par coulisses en profil aluminium munies de garnitures plastiques antibruit
- Tablier à lames doubles paroi y compris renfort par profils U acier sur volets grandes largeurs ; lame basse finale en aluminium extrudé avec joint tubulaire pour étanchéité volet fermé,
- Assemblage des profils par agrafage : sertissage aux 2 extrémités,
- Arbre d'enroulement en acier galvanisé,
- Coffre intérieur démontable,
- Habillage de l'espace coffre de volet roulant / plafond, Les dimensions seront adaptées à l'ouverture de la banque d'accueil

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, d'intégration du coffre, de fixations, d'accessoires, de calfeutrements, de raccordements électriques sur l'attente laissée par le titulaire du lot ELECTRICITE et de finition. Couleur à définir avec le MOE.

2.2.2 – Brise soleil orientable 2.15 ml motorisé

Fourniture et pose de pare-soleil constitués d'un profilé extrudé en aluminium, les lames auront une forme ovoïde et comporteront des embouts et fourchettes en aluminium moulé ou extrudé. RAL au choix du maître d'œuvre. L'ensemble sera indépendant de l'ensemble menuisé.

Dimensions adaptées à la taille des châssis. La largeur et la hauteur de la baie devront être mesurées. Dans le cas où la paroi vitrée est équipée de poignées intérieures, l'implantation du store par rapport à la menuiserie devra permettre un espace suffisant pour son déploiement et son repliement.

Le brise soleil aura une commande intérieure motorisée.

Alimentation monophasée à raccorder sur l'attente laissée par le lot ELECTRICITE.

Marquage CE.

La prestation comprend la mise en place de la structure porteuse et de sa fixation dans les éléments porteurs de la façade. Les structures seront positionnées à 90° par rapport à la façade. Les lames formeront un angle de 45° avec le support.

2.2.3 – Bandeau en acier laqué et imprimé (lambrequin)

Fourniture et pose d'un bandeau en acier laqué et imprimé (lambrequin).

Dimensions adaptées à la taille des châssis.

2.3 – Variante

2.3.1 – Variante : remplacement d'une porte à 2 vantaux en aluminium par une porte automatique extérieure

Fourniture et pose selon les strictes prescriptions du fabricant de portes automatiques coulissantes piétonnes en verre à deux vantaux ouverture bilatérale et 4 vantaux vitrés fixes.

Largeur de passage minimale de 2UP. Hauteur de passage environ 2.04m.

Ensembles constitués de panneaux vitrés (vitrages de sécurité feuilletés 55.2 pour protection des personnes en cas de choc) fixés dans un cadre en structure métallique en aluminium laqué sans traverse intermédiaire réalisé à partir de profilés 32mm avec joint d'étanchéité néoprène à chicane avec dispositifs anti-pincement. Joint balai à prévoir en pied de panneau intérieur. Revêtement stratifié imitation bois d'habillage des profilés aluminium des dormants et vantaux. Coloris au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

Entraînement des vantaux coulissants suspendus par un moteur brushless et une courroie dentée. Puissance du groupe moteur calculée en fonction des poids des vantaux et des efforts dynamiques. L'ensemble étant monté en applique intérieure sur la structure de la façade. Dimensionnement des éléments de structure en fonction des poids des vantaux et des efforts dynamiques et contraintes de déformation.

Système de guidage silencieux avec galets de roulement en polyamide montés sur roulement à billes avec contre-appuis réglables. Caisson coffre d'habillage et de finition autour du dispositif d'entraînement en tôle d'aluminium laqué (teinte au choix de l'architecte).

La motorisation est commandée par une unité électronique programmable permettant de contrôler les paramètres suivants :

- vitesses d'ouverture (usuelle de 30 à 80cm/sec. par vantail) et de fermeture (usuelle de 20 à 50cm/ sec. par vantail) avec capacité potentielle de 160 cm/ sec en vitesse maximum,
- largeur d'ouverture de 20cm en 20cm à ouverture totale,
- fonction de temporisation maintien en position d'ouverture de 0 à 10 sec,
- plages horaires programmables pour le fonctionnement des portes (mode verrouillé en période de non-occupation des locaux),
- seuil spécifique en aluminium pour accès handicapé.

Autres caractéristiques du système et équipements :

- kit batteries de sécurité
- système anti panique à énergie intrinsèque conforme CO48. Boitier DM vert pour déverrouillage.
- verrouillage bi-stable monopène électromagnétique
- dispositif électronique d'inversion du sens de marche agissant si un obstacle heurte la porte dans un sens ou dans l'autre,
- commande extérieure d'ouverture sur de porte sur radar et basculable sur contrôle d'accès lors de du verrouillage de la porte,
- unités intérieure et extérieure de détection des mouvements (radars),
- cellules photoélectriques intérieure et extérieure de détection des passages,
- panneau de commandes (implantation centralisée pour l'ensemble des portes à voir en phase chantier).

Compris toute sujétions de mise en œuvre, de fixations, d'habillages de finition, de joints de calfeutrement et d'étanchéité à l'eau et à l'air, de raccordements électriques, d'essais de fonctionnement, le tout pour un parfait achèvement des installations. Se reporter aux

DTU. Porte conforme aux normes CE et EN 16005.

2.3.2 – Variante : remplacement d'une grille bijoutière par un rideau métallique en applique extérieure, compris coffre

Fourniture et pose selon les strictes prescriptions du fabricant du rideau métallique.

La motorisation est commandée par une unité électronique programmable permettant de contrôler les paramètres suivants :

- vitesses d'ouverture (usuelle de 30 à 80cm/sec. par vantail) et de fermeture (usuelle de 20 à 50cm/ sec. par vantail) avec capacité potentielle de 160 cm/ sec en vitesse maximum,
- largeur d'ouverture de 20cm en 20cm à ouverture totale,
- fonction de temporisation maintien en position d'ouverture de 0 à 10 sec,
- plages horaires programmables pour le fonctionnement du rideau (mode verrouillé en période de non-occupation des locaux),
- seuil spécifique en aluminium pour accès handicapé.